



DOSSIER

Deux maisons médicales à Nandy

nandy infos

Mars - avril - mai 2017

n° 190

Préparez-vous à vivre la "Féerie Blanche" ► p.10

Orientations budgétaires : renforcer la proximité ► p.16

VISITEZ LA MAISON TÉMOIN

les
CHANTELINES
de Nandy



Bénéficiez jusqu'à 120 000 € sans intérêt*

Gratuit sans engagement, une étude de financement personnalisée



**Venez visiter
et jugez vous-même**

**Espace de vente
Angle route de Versailles
et rue de l'Etang**

Ouvert jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
samedi de 10 h à 19 h,
dimanche et lundi de 14 h à 19 h



0178 05 45 20
arc-leschantelines.fr

Suivez-nous sur :



* Valable pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2016 suivant conditions à paraître, réservés aux primo accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées dans la nouvelle loi de Finance, et suivants du code de la construction relatifs aux conditions d'application du PTZ+ (conditions de ressources, de composition familiale, de performance énergétique et localisation géographique à respecter). Sous réserve d'acceptation du dossier. - SCITIA - n° Vert : 0805 620 070 - Illustration d'artiste. Crédit photo : Ph. Moulu. 03-17

Edito

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai présenté les grands projets qui feront bouger Nandy en 2017. Lors du conseil municipal du 16 janvier dernier, ces projets et les demandes de subvention ont été votés à l'unanimité.

Je souhaite renforcer les actions de proximité :

- Tout d'abord dans le domaine de la santé : après quelques péripéties, il a été décidé de construire dès cette année, sur un terrain communal, au bout de l'allée des Œillets, une deuxième maison médicale, dans le quartier des Bois comprenant trois cabinets médicaux et un pour une orthophoniste. La politique ce n'est pas s'abstenir, c'est choisir, s'engager, précisément prendre soin de la santé des autres dans le respect des lois de la république.
- Renforcer la proximité c'est aussi renforcer la sécurité. Le nombre de caméras de vidéo-protection sera doublé passant de quatre à huit. Parallèlement, un important programme de sécurisation de nos équipements publics, notamment scolaires, a été proposé.
- Renforcer la proximité c'est aussi faire plus pour la propreté de la ville. Plus de prévention, plus de répression, plus de poubelles et de nouveaux points d'apports volontaires.
- La proximité c'est aussi la rénovation des voiries, la réfection complète du cimetière, l'amélioration des installations sportives avec l'implantation d'une tribune couverte au stade.
- La proximité c'est bien sûr la rénovation, la modernisation de nos écoles avec une troisième classe mobile informatique à Villemur et l'ouverture d'une classe supplémentaire au Balory grâce au concours de Grand Paris Sud.

Tout ceci se fera sans augmentation des impôts locaux et dans un respect strict de nos grands équilibres financiers mais avec une volonté complète d'être ambitieux pour Nandy, de construire ensemble l'avenir de notre ville.



Le maire
René Réthoré

Sommaire

- 03** *Edito*
- 04** *Infos pratiques - Carnet*
- 06** *Vous y étiez...*
 - Côté culture...*
 - Atelier 10 doigts
 - Démon Grand Paris Sud
 - Côté sport...*
 - On a fêté l'épiphanie au Judo Club
 - Clin d'œil...*
 - Les Vœux du Maire
 - Côté loisirs...*
 - Sortie familles à Vaux-le-Vicomte
 - Nouveau succès pour le Goûter des aînés
 - Le 10 décembre Nandy a fêté Noël !!
- 10** *La Mairie vous informe*
 - La Féerie Blanche
- 12** *Dossier*
 - Deux maisons médicales à Nandy
- 14** *La parole est à...*
 - Les médecins de Nandy prennent la parole
- 15** *Actualité*
 - Démon : des jeunes musiciens dans le vent
 - Orientations budgétaires 2017
- 18** *Focus sur...*
 - Les NAP à Nandy
- 19** *Travaux*
 - Rechargez votre véhicule électrique
 - Développement durable pour Les Services Techniques
- 20** *Actualité de l'Agglo*
 - L'Office de Tourisme
- 21** *La Vie des associations*
 - Les langues étrangères autour d'un café
- 22** *Tribune libre...*
- 23** *Découvrez* • Des livres et des jeux
- 24** *Sorties*

Et retrouvez l'agenda de toutes vos sorties sur Nandy au centre de votre magazine.



Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud
9 Place de la Mairie - 77176 Nandy
01 64 19 29 29
communication@nandy.fr



www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : The Gobeliers - Cédric Riot - Mairie de Nandy
Création et mise en page :  01 60 74 33 84
Photogravure impression : 
Papier PEFC
Dépôt légal : Mars 2017 - 2500 exemplaires



Notez bien...

Brocante - Vide greniers du dimanche 28 mai

Besoin de faire de la place dans votre habitation, garage ou cave ? Participez à la brocante du dimanche 28 mai de 8h à 18h.

Tarifs pour 2 mètres linéaires : nandéens 8 €, extérieurs 10 € (2 emplacements maximum par particulier) et professionnels: 15€ (4 emplacements maximum par professionnel).

Pré-inscription tout-public sur le site nandy.fr dès le lundi 8 mai (mardi 2 mai pour les riverains des rues de la brocante).

Validation de l'inscription en mairie lors du règlement. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Registre du commerce pour les professionnels. Aucune inscription ne sera prise en compte par courrier, téléphone et courriel.

Restauration sur place (parking de la mairie)

Contact : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr

Groupe de travail Propreté

Constitué de Gilbert Legrand, maire-adjoint chargé de la gestion urbaine et de la propreté, de Roland Chuard, maire-adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable, d'un groupe d'habitants, et avec le Conseil Municipal des Enfants, un groupe de travail réfléchit à l'amélioration de la propreté des rues de la commune.

À raison d'une réunion tous les deux mois, ce groupe de travail mène actuellement un projet de **sensibilisation des habitants sur les dépôts sauvages**, la problématique des poubelles laissées sur le trottoir, mais également la sensibilisation des jeunes et des sportifs, car trop de débris sont constatés aux abords des écoles et des stades.



Par ailleurs, dans la **lutte contre les déjections canines** sur l'espace public, le groupe de travail propreté planche sur la création de pancartes pour interpeller les propriétaires d'animaux sur les lieux des "méfaits"...



Cérémonie citoyenne rendez-vous le 18 mars

Le samedi 18 mars, les élus de la commune accueilleront en mairie, les jeunes nandéens inscrits dernièrement sur les listes électorales, **pour leur remettre leur première carte d'électeur**. A cette occasion, il leur sera également offert le « Livret du Citoyen », rappelant les droits et devoirs de leur statut d'électeur, ainsi que les principes fondamentaux de la République. Chaque année, ce sont en moyenne 75 jeunes qui s'inscrivent sur les listes électorales nandéennes.

Vélo : le port du casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Depuis le 1^{er} mars, pour des raisons de sécurité et limiter les blessures graves à la tête et au visage, le casque de vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Et ce, qu'ils conduisent un vélo eux-mêmes ou qu'ils soient simples passagers. Le décret est passé au Journal Officiel le 22 décembre dernier.

En cas de non-respect de cette règle, les adultes, transportant ou accompagnant les enfants, s'exposent à une amende de 135 euros.



Élection présidentielle

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des élections présidentielles de 2017, vous pouvez toujours voter par procuration.

La procuration permet à un électeur de voter malgré l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote le jour du scrutin. Pour ce faire, il doit désigner un mandataire qui votera en son nom. Ce mandataire se rendra au bureau de vote pour voter à votre place. Il doit habiter la commune mais il n'est pas obligatoire qu'il vote dans le même bureau que vous.

Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail muni d'un justificatif d'identité.

Un formulaire de demande devra être rempli sur place. Ce formulaire peut être directement téléchargé en ligne et rempli chez vous afin de vous faire gagner du temps une fois sur place.

Autorisation de sortie du territoire



Depuis le 15 janvier dernier, l'autorisation de sortie de territoire pour les enfants mineurs a été rétablie. L'enfant qui voyage à l'étranger seul, ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- **Pièce d'identité valide du mineur** : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (*à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr*)
- **Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale** (*formulaire d'autorisation de sortie de territoire téléchargeable sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359 ou disponible à l'accueil en mairie*)
- **Photocopie du titre d'identité du parent signataire** (*les règles dépendent de la nationalité du parent signataire de l'autorisation de sortie de territoire*).

A noter : aucune démarche en mairie n'est nécessaire.

Carte Nationale d'Identité

ATTENTION... nouveau dispositif !

Depuis le 28 février 2017, la délivrance de la Carte Nationale d'Identité (CNI) a évolué pour s'aligner sur la procédure des passeports biométriques.

La mairie de Nandy, non-équipée de l'application « Titres Électroniques Sécurisés » (dispositif de prise d'empreintes digitales) ne pourra plus recevoir de demandes de CNI.

Ces dernières doivent être déposées exclusivement dans les communes désignées par l'État et équipées. Les mairies les plus proches sont celles de Savigny-le-Temple ou Combs-la-Ville.

A Combs-la-Ville, il sera nécessaire de prendre rendez-vous (prise de rendez-vous en ligne possible sur www.combs-la-ville.fr ou 01 64 13 16 00). Pour faciliter votre demande sur Savigny-le-Temple, nous vous conseillons de faire de même (renseignements au 01 64 10 18 00). A noter que la carte est remise au lieu de dépôt du dossier.



Carnet

Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés

DURAND Gabriel né le 2 novembre 2016 Corbeil-Essonnes
KOPP Léa née le 5 novembre 2016 à Corbeil-Essonnes
PERRIN Maëlle née le 22 novembre 2016 à Corbeil-Essonnes
RENAUDOT Antoine né le 22 novembre 2016 à Melun
MANSALUKA Isis née le 5 décembre 2016 à Evry
COLAS Lucas né le 14 décembre 2016 à Corbeil-Essonnes
QUINOT Romain né le 14 janvier 2017 à Villeneuve-St-Georges
DENNAUX Johanna née le 19 janvier 2017 à Corbeil-Essonnes

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés

TALEB Maissar et KHELIFI Amel le 11 février 2017

Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés

NARBONA Antonio le 24 septembre 2016 à Melun
BONNOT épouse CUEFF Danièle le 12 décembre 2016 à Draveil
MARILLAT épouse DOMARADZKI Jacqueline le 31 décembre 2016 à Savigny-le-Temple
TAMPWO NDEMBO Viviane le 5 février 2017 à Nandy

Témoignage

Ghyslaine

Pleine de vie, souriante, généreuse, instruite, pédagogue et bienveillante, elle était toujours là pour chacun de nous. Toujours disponible, de son métier d'enseignante, elle avait la passion de transmettre et d'aider chacun avec modestie et sagesse. Besoin d'un conseil, d'écoute, elle était là pour faire découvrir, expliquer encore et encore.

Audacieuse et douée, elle réalisait chacune de ses activités avec succès :

- En sculpture et en peinture elle talonnait aussi bien les peintres flamands, les impressionnistes (son époque préférée) que les contemporains.
- Le scrapbooking était devenu sa passion. Elle y excellait : que d'albums photos, cartes, calendriers, petits objets décoratifs pour une table de fête!

Pleine de sagesse, ses idées, elle savait les argumenter et les défendre. Enthousiaste, elle arrivait à faire partager ses passions : l'histoire et en voyage, elle était notre guide, riche d'anecdotes.

Elle était prête à transmettre son savoir et son savoir-faire avec la même énergie créatrice, et ce, quelles que soient les circonstances, sans jamais renoncer. Ghyslaine Saugon, qui nous a quittés le 11 juillet 2016, vit toujours à travers ses œuvres.

Les amis de la Promenade du Bourg



Côté culture...



A la bibliothèque, les enfants ont confectionné des "petits jardins d'intérieur" dans le cadre de l'**Atelier 10 doigts**. Un peu de verdure qui trouvera place dans leur chambre ou la pièce principale de leur habitation, voire un joli cadeau à offrir à un proche. 08/02



Les jeunes artistes nandéens, membres de l'orchestre **Démos Grand Paris Sud** ont reçu solennellement leurs instruments - hautbois et flûte - pour une durée de 3 ans. Au-delà de l'apprentissage de l'instrument, ces jeunes appartiennent à la formation de 120 musiciens qui se produira dans différents événements sur le territoire et à la Philharmonie de Paris ces prochains mois. 04/02

Côté sport...



Pour l'épiphanie, l'on a fêté les rois et reines au **Judo Club**. Après de rudes combats sur la tatami, les judokas ont partagé la galette en toute fraternité. 14/01

vous y étiez...

Clin d'œil...

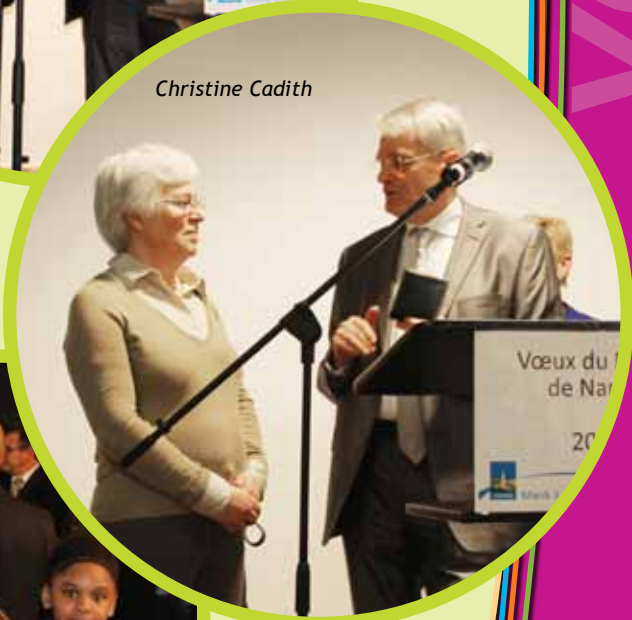
LES VŒUX DU MAIRE



Lilian Brayat



Christine Cadith



L'année 2017 a débuté par les traditionnels **Vœux du Maire** dans la salle de la Bergerie bondée. René Réthoré est revenu sur les faits marquants pour la commune en 2016 avant d'évoquer les projets de cette année. Par ailleurs à cette occasion, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Lilian Brayat et Christine Cadith, pour leur engagement associatif. 03/01

Lors de la soirée des Vœux du Maire, Olivier Faure, Député de la circonscription a pris la pause avec les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants. Il a répondu aux nombreuses questions des jeunes nandéens sur ses fonctions au sein de l'assemblée nationale (photo ci-dessous). 03/01



Côté loisirs...

vous y étiez...
vous y étiez...
vous y étiez...



L'Espace Atout âge a proposé un voyage dans le passé aux nandéens inscrits à la **Sortie familles** qui avait pour destination Vaux-le-Vicomte. L'occasion d'apprendre ou réapprendre la Grande Histoire de France et le rôle de Nicolas Fouquet auprès du Roi Soleil, Louis XIV. 3/12



C'est toujours un moment convivial où les "anciens" de Nandy apprécient de se retrouver pour partager un gâteau et de nombreux souvenirs. Le **Goûter des aînés**, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a été un nouveau succès, au point de vue participation et animation. 11/12

NANDY SAIT FÊTER NOËL !!



Le week-end du 10 décembre, les nandéens et plus largement les habitants de Grand Paris Sud ont pu découvrir la commune à travers une série d'animations festives. NSA a organisé une fête sur parking de la mairie **A**, alors que l'Alliance des Arts proposait une exposition des travaux de ses membres à la Cerisaie **B**.

De leur côté, les Assistantes Maternelles Indépendantes ont réalisé leur Arbre de Noël et proposé, aux parents et enfants, un spectacle à la Bergerie **C**, tandis que la Bibliothèque recevait, elle, les élèves du Conservatoire **D**. 10/12



Préparez-vous à vivre



Samedi 24 juin prochain, le parc du Pavillon Royal va se transformer, le temps d'une soirée, en un lieu féérique. Au programme : musique, spectacles mais surtout de la convivialité.

"La dernière fête dans le Parc du Pavillon Royal date d'il y a 5 ans ! Nous la gardons tous en mémoire" lance Sophie Jacotin, maire-adjointe à l'animation de la ville au moment d'évoquer, avec réjouissance, le programme de la Féerie Blanche.

"Avec la naissance d'un nouveau quartier, l'arrivée de nouveaux habitants, il était opportun d'organiser une nouvelle fête simple et conviviale dans la forêt" ajoute-t-elle.

La Féerie Blanche se déroulera le samedi 24 juin, de 19h à 23h. Ouverte à tous, gratuite, elle proposera aux nandéens - habillés en blanc, s'ils souhaitent s'approprier le "dress-code" - de passer un moment féérique.

Déplacement et restauration

Pour des mesures de sécurité, l'accès aux automobiles sera interdit rue du Pavillon Royal. Les Personnes à Mobilité Réduite pourront néanmoins stationner leurs véhicules aux grilles du parc.

Les nandéens sont donc invités à se déplacer jusqu'à la fête à pied ou à vélo. Des parkings à vélo situés à l'entrée du parc du Pavillon Royal leur seront proposés pour attacher leurs bicyclettes... une bonne raison pour être au plus près de la fête !

Au niveau de la restauration, une formule repas "traiteur" sera proposée (à réserver et payer à l'avance) et des tables dédiées au pique-nique "tiré du sac" seront disposées.



la "Féerie Blanche"

Une multitude d'animations

"Aux côtés des services municipaux, une cinquantaine de bénévoles d'associations nandéennes, pour la plupart, retrouveront leurs manches pour la préparation et le bon déroulé de la manifestation" explique l'élue.

Un programme féérique vous est concocté pour que cette soirée reste dans vos mémoires !

Un programme musical tout au long de la soirée, un spectacle - atelier autour de bulles géantes, déambulation de grands échassiers blancs, une montgolfière pour deux heures de vols statiques, saynètes du Théâtre de l'Odysée, de nombreux stands pour les enfants, un dîner et un feu d'artifice...

Un spectacle pyrotechnique de 25 minutes

En clôture, à 23h, un grand feu d'artifice d'une durée de 25 minutes sera tiré depuis le fond du parc par l'association "Lueurs et Couleurs".

***Alors bloquez dès à présent
votre samedi soir !***



Hacem ARFA
maire-adjoint
chargé de la santé
et du sport

Deux maisons médicales à Nandy

Afin de continuer à proposer un accès aux soins performant à ses habitants, la municipalité a initié, pour cette année 2017, deux projets de maison médicale, dans les quartiers de la Forêt et des Bois.

Depuis plusieurs années, face au déficit croissant de médecins généralistes constaté en Seine-et-Marne comme sur Sénart, la municipalité de Nandy a fait de la santé et de l'accès aux soins de ses habitants une priorité.

Suite à des échanges poursuivis avec les médecins de la commune sur près de deux années, la ville a pris la décision de construire deux maisons médicales pluridisciplinaires, accessibles aux personnes à mobilité réduite, disposant chacune de parkings dédiés aux médecins et à leur patientèle durant les heures de consultation. Elles sont situées aux deux extrémités de la ville, afin de favoriser la proximité entre praticiens et patients.

Le coût global de l'opération, estimé à 1 100 000 d'euros, sera financé pour moitié par des subventions de la Région et du Département.

MAISON MÉDICALE DE LA FORÊT Un service de soins en cohérence avec le développement de la commune

« En construisant le nouveau quartier de Nandy-la-Forêt, il fallait proposer aux nouveaux nandéens des services, mais aussi un accès aux soins de proximité. Notre objectif est de répondre au déficit des personnels de santé, principalement des médecins, mais également installer un dentiste », précise Hacem Arfa, maire-adjoint chargé de la santé.

« Ainsi, située Avenue du Pavillon Royal, la Maison Médicale de la Forêt ouvrira fin mars 2017. Elle accueillera les cabinets de trois médecins généralistes : les docteurs Jean-Luc Coudeyras, Nathalie Tardot et Séverine Chaumeron » indique Hacem Arfa. Le cabinet dentaire du docteur Eric Victor complète l'offre de soins.

*Future maison médicale de Nandy la Forêt
(en rez-de-chaussée).*



MAISON MÉDICALE DES BOIS

Installation de médecins et accueil d'internes

La municipalité souhaite que tous les nandéens soient égaux dans l'accès aux soins. Elle a répondu favorablement aux sollicitations des habitants de la commune. Ainsi la Maison Médicale des Bois sera construite sur un terrain communal de 700m², situé allée des Œilletts.

Cette Maison comprendra les trois cabinets de médecine générale des docteurs Isabelle Schaller, Bernard Moriau, et Alexandra Chevalier. « *Les deux premiers sont actuellement maîtres de stage et reçoivent des internes depuis de nombreuses années. Ils ont toujours été à nos côtés et se sont démenés pour amener et fidéliser de nouveaux médecins sur le territoire. Nous sommes sur la même dynamique, à savoir proposer une continuité d'offre de soins* », complète Hacén Arfa. De plus, la Maison Médicale abritera le cabinet d'orthophonie de Jocelyne Tessier.

Spécificité de ce futur bâtiment, dont les travaux débuteront courant septembre pour une livraison au printemps 2018 : il disposera également d'un studio qui aura pour vocation d'héberger les internes en médecine qui réaliseront leur stage dans l'une des deux maisons médicales. « *Sur ce projet, nous travaillons de concert avec les architectes et les médecins* » précise l'élu, qui ajoute : « *le plus beau cadeau de départ en retraite des médecins du cabinet des Bois serait qu'ils nous implantent de jeunes médecins !* »

Vue d'architecte



Deux maisons médicales : un choix réfléchi

Pour mener à bien ces deux projets d'amélioration du bien-être des habitants, la commune de Nandy a su s'entourer. Depuis plus de deux ans, elle a bénéficié de l'appui technique de l'Union Régionale des professionnels de santé médecins 77, du Conseil Départemental ainsi que de la région.

« *C'est une chance pour tous les nandéens de bénéficier, d'ici quelques mois de deux maisons médicales à chaque extrémité de la ville. Il n'était pas question d'avantager un quartier en concentrant les offres de soins sur un seul lieu* », avance Hacén Arfa.



Les « carabins » apprécient Nandy

« *Dans les échanges réguliers que nous avons avec les médecins nandéens, ceux-ci nous confirment que Sénart est un territoire où les étudiants en médecine apprécient de réaliser leur formation de terrain* », souligne Hacén Arfa.

La qualité de l'accueil et des soins dispensés par les médecins formateurs, sont les critères mis en avant par les étudiants en médecine auprès de leurs camarades d'université lorsqu'il s'agit d'évoquer la médecine pratiquée à Nandy. Grâce à ces maisons médicales, la ville peut accueillir et loger des internes en médecine, et envisager à terme leur installation, assurant ainsi le renouvellement de la pratique médicale.

La parole est à...

La parole est aux médecins

René Réthoré, maire de Nandy, a proposé aux médecins de Nandy de prendre la parole sur la question de la future maison médicale dans le quartier des Bois.



L'équipe médicale de gauche à droite :

1^{er} rang :

Dr. Tessier Jocelyne
Dr. Alexandra Chevalier
Anne Serena
Dr. Moriau Bernard

2nd plan : Cécile Delin
Delphine Alexander
Dr. Scheller Isabelle

« Disons d'emblée que pour Mme Tessier, les Dr Schaller, Chevalier et Moriau il n'était pas question de fermer la Maison médicale des 18 Sous au moment du départ en retraite de Mme Tessier et des Drs Schaller et Moriau dans 3-4 ans. Il fallait anticiper ces départs qui auraient laissé 4 000 patients sans médecins, sans orthophoniste et auraient interrompu un travail collectif amorcé depuis des dizaines d'années autour de plusieurs préoccupations :

- une médecine exercée en groupe associant 3 médecins et une orthophoniste,
- une médecine proche des habitants, accessible financièrement (secteur 1, tiers-payant proposé depuis longtemps),
- un exercice professionnel indépendant avec une formation médicale continue et autofinancée,
- un secrétariat médical présent pour un accueil physique des patients (et pas seulement téléphonique),
- un travail en réseau avec les autres professionnels médicaux (libéraux et hospitaliers) et paramédicaux volontaires,
- une participation à la formation des internes en médecine générale de la Faculté de médecine de Paris.

La future Maison médicale, rue des Œillettes (construite à juste titre dans le même quartier), correspond à ces préoccupations mais elle intègre également les transformations en cours de la médecine générale :

- la confirmation de l'exercice médical collectif au sein de maisons pluridisciplinaires, ancrées localement et travaillant en réseau,
- la nécessité d'aborder collectivement les problématiques de santé publique émergeant localement ou nationalement,
- la maîtrise des coûts engendrés par ces nouvelles pratiques mais aussi le maintien de l'indépendance professionnelle (les professionnels verseront un loyer à la Commune, la Maison médicale sera autogérée),
- l'adaptation des locaux pour les personnes handicapées, le développement de l'informatique et des moyens de paiement.

Ce projet attractif doit permettre au moment des départs en retraite l'arrivée de deux nouveaux médecins et d'un(e) nouvel(le) orthophoniste en remplacement de Mme Tessier, et des Drs Schaller et Moriau. Il a été possible grâce au soutien logistique de l'Union régionale des professions de santé d'Île-de-France et à l'accompagnement constant de la Municipalité. Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le projet et le principe d'un investissement financier le 23 janvier 2017. »

L'équipe médicale de la Maison médicale des 18 Sous

Démos : des jeunes musiciens dans le vent !

Douze jeunes nandéens ont intégré l'orchestre de jeunes Démos Grand Paris Sud, un Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale initié par la Philharmonie de Paris.

De jeunes nandéens sur la scène de la Philharmonie de Paris... Une réalité dans quelques semaines dans le cadre du projet de l'orchestre Démos Grand Paris Sud composé de 120 musiciens de 7 villes de l'agglomération.

“Les 12 musiciens nandéens, six filles et six garçons, âgés de 7 à 10 ans, scolarisés aux Bois, au Balory et à Villemur appartiennent au groupe des instruments à vent” indique Hanane Amakran, référente du projet en compagnie de Guy Damez, directeur du conservatoire.

Durant 3 ans, à raison de deux séances hebdomadaires ils vont apprendre, puis parfaire leur pratique musicale de la flûte ou du hautbois.

Curiosité et Volonté

“Le dispositif s'adresse à des jeunes qui n'auraient jamais poussé les portes d'un conservatoire, mais qui sont curieux, volontaires” poursuit Hanane Amakran.

Les familles de ces musiciens “en herbe” sont également très motivées par ce projet.

Les premières séances ont démarré en fin d'année, centrées sur la danse et le chant pour s'approprier la notion de pratique artistique. Les instruments, eux, ont été remis officiellement le 4 février aux enfants, qu'ils pourront garder à domicile.

“Avoir la chance de bénéficier de cours pour jouer d'un instrument n'est pas donné à tout le monde. Même si cela fait des journées chargées pour les enfants, le programme est intéressant” se réjouit un parent.

Des concerts programmés

Toutes les 6 semaines, les 120 enfants se retrouvent pour jouer ensemble dans différents lieux du territoire (notamment le Théâtre Sénart en avril). Indépendamment, les 12 musiciens nandéens seront sollicités pour intégrer des formations et participer ponctuellement à des concerts dans d'autres conservatoires.

“Une réflexion a déjà été menée pour une continuité de la pratique de ces enfants au-delà des 3 ans du projet Demos” conclut Guy Damez.

A travers Démos, Nandy et plus largement Grand Paris Sud, forment les artistes de talent de demain... ou tout simplement des mélomanes qui prendront plaisir à jouer ou écouter de la musique.

+ d'infos : www.demos.philharmoniedeparis.fr





Orientations budgétaires : renforcer la proximité

De la stabilité pour renforcer ses actions de proximité, tel est le mot d'ordre pour proposer les orientations budgétaires de la commune en 2017. Elles sont axées sur la santé, la sécurité, l'éducation et l'amélioration du quotidien des nandéens.

“Les services publics locaux sont appréciés et nécessaires pour la sécurité et la cohésion sociale. Pour 2017, nous voulons renforcer, avec vous, nos actions de proximité” a déclaré le maire René Réthoré, lors de ses vœux à la population.

Ainsi le Débat d'Orientations Budgétaires est l'occasion de présenter, pour le maire et son équipe, les actions que la municipalité envisage d'engager dans le courant de cette année pour entretenir et améliorer le cadre de vie quotidien des nandéens dans tous ses aspects.

L'année 2017 devrait s'inscrire dans la même veine que la précédente : une gestion financière saine, un budget maîtrisé, des investissements soutenus, notamment dans la santé, la sécurité, l'éducation. Et la valorisation du patrimoine.



Future maison médicale de Nandy la Forêt (en rez-de-chaussée).

Santé

“La santé est le défi majeur de nos petites villes. Il ne suffit pas de construire. Il faut penser en amont ces maisons médicales avec les médecins et les professionnels de santé” souligne le maire. Ainsi sera lancée à l'automne prochain, sur un terrain communal, la construction d'une deuxième maison médicale dans le quartier des Bois (lire dossier page 13).

Éducation et sport

Les établissements scolaires de la ville feront l'objet de travaux de rénovation et de modernisation. Ainsi, la troisième classe mobile informatique sera livrée à Villemur, après celle du Balory en 2015 et des Bois en 2016. *“Avec le concours de Grand Paris Sud, une classe supplémentaire sera disponible dès la rentrée 2017 et un important programme de restructuration sera engagé au Balory”* poursuit René Réthoré.

Dans un souci d'offrir des infrastructures de qualité aux habitants, la municipalité continuera d'améliorer les aménagements sportifs. Le point fort de 2017 sera la création d'une tribune couverte de 103 places au stade.





Rue des Champignons.

Sécurité et propreté

En matière de sécurité, un important programme de sécurisation des équipements publics et des groupes scolaires sera proposé. Concernant les espaces publics, quatre nouvelles caméras de vidéo protection seront implantées doublant ainsi le nombre de caméras sur la commune. Par ailleurs, les moyens de la Police Municipale seront renforcés.

En ce qui concerne la propreté de la commune, de nouvelles poubelles et de nouveaux points d'apports volontaires seront installés. Des opérations de prévention sont prévues, tout en continuant la répression des dépôts sauvages.

Côté voirie, la rénovation se poursuit avec un accent mis sur l'accessibilité.



Cimetière de Nandy.

Valorisation du patrimoine

Le cimetière sera rénové complètement. Il est prévu de prolonger sur une partie de la voie le mur en pierres, rue Robert Cousin, d'aménager des allées, de végétaliser l'allée centrale et d'installer une fontaine.

Les NAP à Nandy

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) rencontrent un grand succès à Nandy. La richesse des talents des animateurs et éducateurs y est pour beaucoup sans oublier la mobilisation de nombreuses associations ! Un choix éclectique est proposé aux enfants : escrime, break danse, tennis de table, taekwondo, billard, théâtre, couture... tout le monde y trouve son bonheur !



Break danse à la Maison de la nature.



Escrime à la Maison des arts et de la danse.



Rechargez votre véhicule électrique sur le parking de la mairie

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) a installé une borne de recharge pour véhicule électrique place de la Cerisaie, sur le parking de la Mairie.

Encourager le développement du véhicule électrique en Seine-et-Marne, tel est l'objectif du SDESM à travers une opération d'implantation de 340 bornes de recharge, dont une sur Nandy.

Implantée place de la Cerisaie, libre d'accès, 24h/24, elle dispose de deux points de charge répondant aux besoins de l'ensemble des véhicules électriques actuellement sur le marché, pour recharger simultanément deux véhicules électriques ou hybrides. Suivant le type de batterie, la recharge s'effectue en 1h30-2 heures ou 6-8 heures.

Deux modes d'utilisation

Pour utiliser le service de charge, il est recommandé de s'enregistrer sur le site www.ecocharge77.fr et de s'acquitter de 5 € pour obtenir un badge d'accès nominatif aux bornes. Ensuite, il faut prépayer un certain nombre de charges sur sa carte via le site, à raison de 50 centimes d'euros par charge, quels que soient le temps et la puissance utilisée.

Sans inscription, il est possible de recharger son véhicule électrique depuis son mobile au tarif de 2€ la charge.

+ d'infos : www.ecocharge77.fr - contact@ecocharge77.fr

Je badge et je me branche à la borne

Dans la pratique, une fois stationné sur la place de recharge, il faut s'identifier à la borne en passant son badge au niveau du lecteur. La trappe d'accès aux prises se déverrouille pour permettre le branchement. Il suffit de brancher le câble à son véhicule et la recharge du véhicule débute.



Borne électrique sur le parking de la mairie.

Développement durable : les Services Techniques équipés !

Au-delà du "zéro phyto", mis en place par les services techniques de la commune, épaulés par l'association Aquil'Brie depuis 2014, la municipalité a doté ces derniers d'un équipement performant, moderne et "écologique" pour une gestion plus naturelle et différenciée des espaces verts.

La désherbeuse mécanique, équipée de plusieurs brosses rotatives, est parfaite pour désherber les terrains stabilisés, enlever les mauvaises herbes, les mousses...

Par ailleurs, depuis cet hiver, un véhicule-benne électrique circule dans les rues de la commune. Avec une autonomie de 50 km, il est silencieux et innovant et permet à l'équipe "Propreté" d'effectuer, par exemple, des ramassages sur la commune, tôt le matin, sans déranger les riverains.



L'équipe des services techniques.



L'Office de Tourisme œuvre pour l'attractivité culturelle et la promotion du patrimoine

Au-delà de ses compétences obligatoires, l'agglomération Grand Paris Sud a choisi de développer le tourisme sur son territoire. Elle va ainsi promouvoir le potentiel touristique des 24 communes qui la composent et donc de Nandy !



L'équipe de l'Office de Tourisme.

L'Office de Tourisme va jouer ces prochains mois un rôle prépondérant dans la découverte du territoire pour les habitants des 24 communes de l'intercommunalité comme pour tous ceux qui souhaitent découvrir ce patrimoine local situé à une trentaine de kilomètres de Paris.

“L'agglomération s'engage à préserver et valoriser le territoire, un territoire en vert et bleu, structuré autour de la Seine, de l'Essonne et des forêts sénartaises, riche de 3 500 hectares d'espaces naturels, de nombreux plans d'eau et d'un patrimoine préservé” indique t-on à GPS.

Des sorties tous les trimestres

Le patrimoine local de Grand Paris Sud est propice aux découvertes, promenades, visites. *“Dépassez les clichés, les limites de votre quartier et partez à la découverte de Grand Paris Sud ! C'est ce voyage auquel vous convie l'Office de Tourisme. Chaque trimestre, cette équipe dynamique vous fait profiter de ses bons plans et découvertes insolites dans le cadre de son programme de visites guidées”*. Les dernières visites ont permis de découvrir Grigny-village, le Domaine de la Grange Prévôté à Savigny-le-Temple, ou le musée-école de Pouilly-le-Fort.

Nandy s'inscrit dans le patrimoine

Si le château de Nandy a été l'une des “caches” du grand événement de géocaching dans les 24 communes de GPS à l'automne dernier, l'Office de Tourisme s'intéresse aujourd'hui de près aux parcours de randonnées proposés sur la commune, ceux du Bourg, du Gardien de la forêt et des boucles des Journées Européennes du Patrimoine (menant au Gouffre, Fours à chaux, Voie Pavée, obélisque du Pavillon Royal...).

Celui-ci regorge de 350 événements, annoncés par une cinquantaine de contributeurs du territoire dont Nandy, qui s'engage dans un partenariat solide pour promouvoir la commune !

Contact : Office de Tourisme

11 place du Comte Haymon à Corbeil-Essonnes
01 64 96 23 97



Les langues étrangères se délient autour d'un café !

C'est un peu "l'auberge espagnole" au sens propre et figuré. Les rendez-vous de Sénart Polyglotte et du Club Linguistique de Sénart proposent aux participants d'échanger en langues étrangères autour d'un café, voire de gâteaux confectionnés par leurs soins.

Pour apprendre une langue étrangère ou se perfectionner, il existe les livres, les cours et, aujourd'hui, les applications smartphones. Mais quoi de plus ludique que de débiter cet apprentissage, en toute convivialité, autour d'une table et... d'un bon café?!

C'est ce que proposent sur Sénart et Nandy, les associations "Sénart Polyglotte" et le "Club Linguistique de Sénart".

Le principe est simple : des tables en fonction de la langue parlée et 3 à 4 chaises. Pas de niveau minimum requis, juste l'envie de parler. Et c'est parti pour des échanges libres sur les sujets qui intéressent les participants durant 2 heures .

Langues courantes ou rares

"A travers le partage, nous proposons d'aller à la rencontre de l'autre, de sa langue, bien sûr, mais aussi de sa culture. En fonction des participants, nous abordons les langues européennes mais également les langues du monde, comme le berbère, le malgache ou le tamoul" indique Claudia Jourdan, vice-présidente de Sénart Polyglotte.

Ces après-midi d'échanges sont des opportunités de "mettre en valeur toutes les langues parlées à Sénart. Il y en a beaucoup, car nombreux sont ceux à être nés ailleurs et souhaitant reparler une langue parfois oubliée !" se réjouit François Muller, vice-président du Club Linguistique. Le Club Linguistique fait également attention à l'échange en Français Langue Etrangère.

Pour enfants également

Sénart Polyglotte s'adresse également aux enfants et ados. Le principe est identique. Seule la boisson change : le "soda" se substitue alors au café ! "Nous adaptons les activités pour immerger les enfants, à partir de 6/7 ans, dans une langue, à travers un jeu, une recette, une chanson..." ajoute Claudia Jourdan.

Au-delà des échanges réguliers, les bénévoles de Sénart Polyglotte interviennent dans les lycées, participent à des événements, et mettent sur pied le Forum des Langues (le prochain aura lieu le 22 octobre au Millénaire de Savigny-le-Temple).

Côté Club Linguistique, on organise des conférences notamment sur le bilinguisme, les méthodes d'apprentissage ; ainsi que des sorties.

Toujours des occasions propices à l'échange ! Alors, à bientôt ! See you soon ! Bis bald ! Hasta pronto ! ci vediamo !... dans l'un des cafés polyglottes !

En savoir plus :

SÉNART POLYGLOTTE

senartpolyglotte@gmail.com

www.senartpolyglotte.fr

Cotisation annuelle: 15€ (enfant ou fratrie : 5 €)

CLUB LINGUISTIQUE

clublinguistique77@gmail.com

<https://sites.google.com/site/clublinguistiquesenart/>

Cotisation annuelle: 15€



Groupe Nandy Vitalité (23 sièges)

Les orientations budgétaires pour 2017 sont connues. Elles sont fortes, réalistes, ambitieuses et répondent concrètement aux besoins. Au cœur du dispositif, la santé. 2017 verra l'ouverture de la maison médicale de Nandy la Forêt et le lancement des travaux de celle des Bois. Deux pôles de santé pluridisciplinaires, nécessaires pour les Nandéens et dont le second sera financé par un emprunt de 250 000 € sur 10 ans, remboursé pour partie par les loyers encaissés de ces biens immobiliers, propriétés de la Commune.

Cette orientation permet à la ville de préserver sa capacité d'auto financement pour réaliser d'autres investissements, sans augmenter, pour la neuvième année consécutive, la part locale des taux d'imposition.

Installation de nouvelles caméras pour renforcer la sécurité, rénovation du cimetière, accessibilité des trottoirs et cheminements, travaux divers de voirie, construction d'une tribune au stade Michel Rougé, sont autant de projets d'amélioration de votre quotidien et de conservation du patrimoine.

Certains d'entre eux s'étaleront sur plusieurs années car leur réalisation dépend aussi de nos partenaires financiers que sont le Département et la Région. Les demandes de subvention ainsi que l'orientation liée à l'emprunt ont toutes été votées, à l'unanimité, lors du débat d'orientations en Conseil Municipal du 23 janvier 2017.

Faire de la politique, c'est avoir un avis, c'est choisir, s'engager dans le respect de chacun.

Grégory MASSAMBA - *Président du groupe majoritaire*

Groupe Nandy Bleu Marine (3 sièges)

Ah ! Si il n'y avait pas « Nandy Bleu Marine » que certaines tribunes seraient vides !!! Notre rôle est de faire circuler l'information souvent cachée et de réveiller les esprits. Quand on n'a rien à dire d'intéressant, de constructif inutile de déverser sa hargne sur NBM, mais heureusement les Nandéens ne sont pas dupes ils savent juger chacun des écrits à leur juste valeur et respectent nos engagements.

C'est vrai nous sommes le petit caillou dans la chaussure qui gêne beaucoup et nos opposants se demandent souvent ce que l'on va bien pouvoir encore faire ressortir au grand jour.

Lors de notre campagne en 2014 nous insistions sur la sécurité des habitants de tous les quartiers nous voulions en faire une priorité, parce que la tranquillité de chacun est la première des libertés.

NBM déploie de bonnes idées cependant rejetées par la majorité quand nous les proposons. Après une réunion sur la sécurité en 2015 il était inutile d'installer des caméras de surveillances... « La délinquance n'ayant pas augmentée à Nandy » ...disait la mairie nous étions aussi traités (toujours par la même personne) de démagogues !!! Non nous ne flattons pas les préjugés pour nous attirer la popularité nous sommes tout simplement réalistes et dans la vraie vie. Enfin !! 4 caméras vont être installées dont 3 dédiées à la zone nord ... à l'évidence Il y a donc un quartier reconnu particulièrement sensible maintenant.

Bleu Marinement votre,

Josette BLESSON nandy.bleu.marine@gmail.com

Brigitte Lapeyronie Conseillère non-inscrite

Texte non parvenu

Didier Gomiero Conseiller non-inscrit

Texte non parvenu

Patrick Katako Conseiller non-inscrit

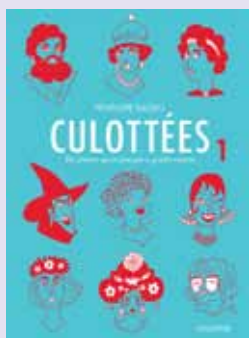
Le Cabinet médical du quartier des Bois est un pilier de la ville de Nandy.

Soutien total et sans ambiguïté à son maintien et à sa reconstruction, ainsi qu'à l'ensemble des Médecins, Orthophoniste et Secrétaires qui travaillent au service des patients avec bienveillance depuis tant d'années.

Patrick KATAKO

Découvrez des livres

Disponibles à la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar de Nandy !



« Culottées »

de Pénélope Bagieu
édition Gallimard

Pénélope Bagieu rend hommage à 15 femmes qui ont bouleversé le cours de l'Histoire grâce à leurs combats, leur entêtement, ou qui se sont battues pour se faire accepter. Une femme à

barbe, une militante libérienne, une sauveteuse de phare, une sirène hollywoodienne...

Tous les portraits sont passionnants et donnent envie d'en savoir plus. Les dessins, efficacement décalés, sont toujours pétillants.

« Le petit monde de Liz »

de Liz Climo - édition Delcourt

Des duos d'animaux totalement inattendus et incongrus dans des scénettes savoureuses. Par une scénariste des Simpson inspirée !

« L'affaire Jane Eyre »

de Jasper Fforde - édition Fleuve Noir

C'est l'histoire d'une héroïne nommée Thursday Next qui travaille à la section de la brigade littéraire. Son rôle est d'empêcher les méfaits dont les cibles sont les livres, ou d'enquêter sur eux. Un métier bien tranquille, voire ennuyeux, jusqu'à ce jour où un terrible meurtrier kidnappe Jane Eyre, l'héroïne de son roman fétiche.



Découvrez des jeux

Disponibles à la ludothèque de Nandy !



« Au pays des petits dragons »

Editeur : Haba

À partir de 3 ans - 2 à 4 joueurs - Durée 10-15 mn

Le dragon Croc-Tonnerre et ses trois amis Pluie-Détincelle,

Foudre-Argentée et Feu-follet brûlent

d'impatience : la course de la vallée des dragons va commencer. Mais il n'est pas facile de voler jusqu'au grand volcan. Un vent violent tourbillonne sans cesse dans la vallée et les dragons doivent alors changer de direction. En plus, ils doivent récolter des pierres volcaniques en chemin.

Pour gagner, il ne faut pas être le dragon qui vole le plus vite mais celui qui récupère le plus de pierres volcaniques !

« Bellz »

 Editeur : Goliath

À partir de 6 ans - 2 à 4 joueurs - Durée 15 mn

A chacun son style de jeu !

Quel joueur êtes-vous ? Insatiable collecteur ? Prudent timide ? Rapide comme l'éclair ? Dans Bellz, prenez garde à ne pas finir cloche !

Pour gagner, il suffit de capturer les 10 grelots de votre couleur à l'aide du stick aimanté.

Malheureusement, la folie risque de s'emparer de vous bien avant car l'aimant attire dangereusement les grelots adverses... Et si vous êtes trop gourmand, vous risquez de perdre toute votre récolte...



« Le petit prince - Voyage vers les étoiles »

Editeur : Ludonaute - À partir de 6 ans - 2 à 6 joueurs - Durée 20 mn

Dans ce jeu, chaque joueur prend les commandes d'un avion et part à la recherche du Petit Prince. Dans le sillage de la Petite Fille du film d'animation de Mark Osborne, les joueurs réalisent un merveilleux voyage dans l'espace. Quittant la maison du Grand-Père, les aviateurs traversent les frontières de l'imaginaire et tentent d'atteindre la planète du Petit Prince. Y parviendront-ils tous ?

Tout au long du parcours, les pilotes attrapent des étoiles présentes dans les nuages ou sur les feuilles d'histoire. À la fin de la partie, le joueur possédant le plus d'étoiles est déclaré vainqueur.



Manga

*réalisé par des jeunes
du centre Atout âge*

Dès le 15 mars
téléchargeable sur
www.nandy.fr

Infos : Hamza - 01 60 63 62 93



www.nandy.fr

MANGA

CRÉÉ PAR DE
JEUNES NANDÉENS



DAPAN
LINK

TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.NANDY.FR

DÉS LE **15 MARS** 2017
À NE PAS MANQUER !

[FACEBOOK.COM/NANDYATOUTJEUNES](https://www.facebook.com/nandyatoutjeunes)

INFORMATIONS : HAMZA

01 60 63 62 93

Marché d'art et d'artisanat d'art

25 et 26 mars
A la Bergerie

Contact : Alliance des Arts
06 82 19 50 48

MARCHÉ D'ART ET D'ARTISANAT D'ART

20
ans

25 & 26
MARS
2017



Bergerie - Nandy

Entrée libre

Sam. 10h/19h - Dim. 10h/18h

Chimère - Claudine Ancelin
Tasses - Isabelle Tardy



www.nandy.fr

Alliance des Arts

06 82 19 50 48